

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE COGESAF SIGNE TROIS NOUVELLES ENTENTES VOLONTAIRES POUR LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS

Sherbrooke, le 19 avril 2012 – Le 17 avril, trois ententes de bassins ont été signées avec les partenaires du Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) pour la mise en œuvre des actions du plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François. C'est lors de la rencontre annuelle du Comité local de bassin versant de la rivière Magog que sept partenaires ont démontré leur engagement à poser des actions concrètes pour la gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

« La diversité d'acteurs et leur mobilisation à entreprendre des actions concrètes pour améliorer la qualité de l'eau sont gage de succès pour la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François. De plus, le financement provenant des acteurs telles les municipalités et la Conférence régionale des Élus agit comme catalyseur et propulse la mise en œuvre du PDE. » Souligne Jean-Paul Raïche, président du COGESAF.

La rencontre du comité local de bassin versant de la rivière Magog s'est tenue à Sherbrooke, le 17 avril. À cette soirée, une entente visant l'élaboration d'un plan directeur de l'eau pour le bassin versant de la rivière Magog a été signée avec la Ville de Sherbrooke, la Ville de Magog et la MRC de Memphrémagog.



Partenaires de l'entente pour l'élaboration du PDE de la rivière Magog. De gauche à droite, Élyse Ménard (Ville de Magog), Jean-Paul Raïche (COGESAF), Christine Labelle (MRC de Memphrémagog), Rémi Demers (Sherbrooke) (source : COGESAF).

Deux autres ententes ont été signées avec des partenaires désireux de mettre les actions pour l'amélioration de l'eau de la rivière Magog en marche. Le RAPPEL et la Ville de Sherbrooke se sont engagés à élaborer un plan de gestion des eaux de pluie dans le bassin versant du ruisseau des Vignobles. L'association des



Conseil de gouvernance de l'eau
des bassins versants de la rivière Saint-François

riverains et des usagers de la rivière Magog inc., en collaboration avec la Ville de Sherbrooke, s'est engagée à faire des aménagements et sensibiliser leurs membres au maintien de la bande riveraine.



Partenaires de l'entente pour l'élaboration d'un plan de gestion des eaux de pluie dans le bassin versant du ruisseau des Vignobles. De gauche à droite, Jean-Paul Raïche (COGESAF), Rémi Demers (Sherbrooke), Denis Bachand (RAPPEL). (source : COGESAF)



Partenaires de l'entente pour le projet bandes riveraines. De gauche à droite, Rémi Demers (Sherbrooke), Jean-Paul Raïche (COGESAF), Patrick Dalozé (ARURM). (source : COGESAF)



La signature de ces ententes est un engagement volontaire et fait partie du processus de mise en œuvre du plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François. Le COGESAF a profité de cette rencontre de comité local de bassin versant pour souligner l'implication des partenaires dans des actions en cours ou à venir et qui pourront faire l'objet de signatures d'ententes de bassin versant au cours des prochains mois.

Rappelons que le COGESAF est un conseil de gouvernance participative regroupant les organismes publics, privés et communautaires des bassins versants de la rivière Saint-François et du fleuve Connecticut, afin de développer une approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, dans une perspective de protection de l'environnement, d'aménagement et de développement durable du territoire. Pour plus de détails, consultez le www.cogesaf.qc.ca.

- 30 -

Source : Madame Julie Grenier

Coordonnatrice du Comité local du bassin versant de la rivière Magog

COGESAF

julie@cogesaf.qc.ca

Téléphone : 819 864-1033 p.22

Site web : www.cogesaf.qc.ca